

Demande de prime économies d'énergie

Demande à renvoyer à SORÉGIES, 78 avenue Jacques Cœur - CS 10000 - 86068 POITIERS Cedex 9,
avant la signature de vos devis* accompagnée d'une copie de votre avis d'imposition de 2018 (revenus 2017).

Pour que votre prime puisse être accordée, l'entreprise qui réalise vos travaux doit être certifiée "Reconnu Garant de l'Environnement" (RGE) à la date d'engagement de vos travaux et respecter les exigences techniques conformément aux Conditions Générales du Contrat.

* En cas de non respect votre demande sera refusée

Vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____
Téléphone : _____ E.mail : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____

Habitation concernée par la rénovation

Réf. PCT : ELC5 _____ Téléphone : _____
(à renseigner uniquement par les clients SORÉGIES, vous la trouverez en haut à droite de votre facture)

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Date construction bâtiment : plus de 2 ans moins de 2 ans Type logement : Maison individuelle Appartement

Énergie de chauffage après la rénovation : Électricité Autre combustible

Vos travaux

ISOLATION - Apport ou complément d'isolation

Combles perdus BAR-EN-101 ($R \geq 7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)

Prime chauffage électrique = surface équipée _____ m^2

Prime chauffage combustible = surface équipée _____ m^2

Isolation de toiture BAR-EN-101 ($R \geq 6 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)

Prime chauffage électrique = surface équipée _____ m^2

Prime chauffage combustible = surface équipée _____ m^2

Murs BAR-EN-102 ($R \geq 3,7 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)

Prime chauffage électrique = surface équipée _____ m^2

Prime chauffage combustible = surface équipée _____ m^2

Plancher bas sur sous-sol exclusivement BAR-EN-103 ($R \geq 3 \text{ m}^2 \text{ K/W}$)

Prime chauffage électrique = surface équipée _____ m^2

Prime chauffage combustible = surface équipée _____ m^2

Remplacement des ouvrants BAR-EN-104

Fenêtre ou porte-fenêtre ($U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \geq 0,36$)

Fenêtre de toiture ($U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $S_w \leq 0,36$)

Prime chauffage électrique = Nb de fenêtres changées _____

Prime chauffage combustible = Nb de fenêtres changées _____

...Vos travaux

EAU CHAUDE

- Chauffe-eau thermodynamique à accumulation** BAR-TH-148
 pour installation sur air extrait (COP > 2,5) pour toute autre installation (COP > 2,4)

SYSTÈME DE CHAUFFAGE

- Installation d'une pompe à chaleur air/air** BAR-TH-129 (Scop \geq 3,9 et puissance \leq 12 kW)

Surface chauffée par la PAC	Maison	<input type="checkbox"/> < 110 m ²	<input type="checkbox"/> de 110 à 130 m ²	<input type="checkbox"/> > 130 m ²
	Appartement	<input type="checkbox"/> < 60 m ²	<input type="checkbox"/> de 60 à 70 m ²	<input type="checkbox"/> > 70 m ²

- Installation d'émetteur électrique à fonctions avancées** BAR-TH-158

Nb d'émetteurs changés _____

- Installation appareil indépendant de chauffage au bois** - insert, poêle... BAR-TH-112
(indice performance environnementale \leq 2 ; label flamme verte ou rendement énergétique de l'équipement \geq 70 % et concentration en monoxyde de carbone, mesurée à 13 % d'O₂, est \leq 0,3 %)

COUP DE POUCE Chauffage

- Installation d'une pompe à chaleur air/eau ou eau/eau** BAR-TH-104
- PAC basse température (Etas \geq 126 %)
- PAC moyenne et haute température (Etas \geq 111 %)
- Installation d'une pompe à chaleur hybride** BAR-TH-159 (Etas \geq 111 %)
- Installation système solaire combiné** BAR-TH-143
(Productivité des capteurs solaires, pour un rayonnement de 1000 W/m², \geq 600 W/m²)
- Installation chaudière biomasse neuve** BAR-TH-113 (de classe 5 de la norme NF EN 303.5 ou label flamme verte)
- Installation chaudière très haute performance énergétique** BAR-TH-106
(Etas \geq 92 % ; Classe régulateur : IV, V, VI, VII, VIII)



Le Coup de pouce Chauffage est possible uniquement en remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fuel ou au gaz, autre qu'à condensation.

Si vos travaux ne rentrent pas dans le cadre de la prime Coup de Pouce, merci de nous contacter.

Offre valable jusqu'au 30/06/2019 (date limite de signature des devis)

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales du contrat "Prime économies d'énergie" et en accepte les termes.**

Grâce aux conseils prodigués par SORÉGIÉS et à la proposition de prime d'économies d'énergie de SORÉGIÉS, je souhaite réaliser des travaux de rénovation dans mon habitation et je m'engage à transmettre de manière exclusive à SORÉGIÉS une copie de l'ensemble des justificatifs relatifs aux travaux réalisés afin de permettre à cette dernière de remplir ses obligations en matière d'économies d'énergie conformément à la réglementation applicable (loi n°2005-781 du programme fixant les orientations de la politique énergétique du 13 juillet 2005, article 15, et textes d'application subséquents, notamment les articles L221-1 et suivants et R221-1 et suivants du code de l'énergie ainsi que le décret n° 2014-1668 du 29/12/2014).

ATTENTION : vous ne devez pas signer vos devis avant d'avoir reçu notre lettre d'engagement ; en cas de non respect votre demande sera refusée.

La prime économie d'énergie de SORÉGIÉS n'est pas cumulable avec toute autre prime, offre, accompagnement financier en lien avec le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) proposé par SORÉGIÉS ou un autre organisme.

Fait le _____

Signature du client :